


Livret des études

PREMIÈRE ANNÉE SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES



2017-2018



Vous êtes inscrit(e) en première année de licence Sciences Sociales, parcours SHA (Sciences Humaines Appliquées), à **l'UFR Arts et Sciences Humaines** de l'Université Grenoble Alpes.

L'UFR ARSH regroupe les départements d'histoire, de géographie sociale, de philosophie, d'histoire de l'art et de musicologie dans les bâtiments ARSH1 et ARSH2 où auront lieu la plupart de vos cours.

Ce livret est un petit guide qui vous présente l'essentiel de ce qu'il faut savoir quand on commence des études supérieures.

Gardez-le précieusement!



TABLE DES MATIÈRES

BIENVENUE À L'ARSH DANS LA LICENCE SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES	2
VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	3
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	4
LES OBJECTIFS DE LA FORMATION	5
ORGANISATION DE LA LICENCE	6
CONTROLE DES CONNAISSANCES	7
TABLEAU RECAPITULATIF DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE SHA	9
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS SHA	10
1 ^{er} semestre	10
2 ^e semestre	14
RÈGLEMENT DES ÉTUDES SHA	18
TABLEAUX MCC	26

BIENVENUE À L'ARSH DANS LA LICENCE SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES

La licence Sciences humaines appliquées (SHA), vous propose une **formation pluridisciplinaire** orientée vers la **compréhension du monde contemporain**.

Vous suivrez des cours en **histoire, en géographie et en philosophie, disciplines auxquelles s'ajouteront en deuxième et troisième année le droit et l'économie-gestion**.

Par ailleurs, la licence insiste sur **l'apprentissage des langues** (anglais et seconde langue). Entre ces différentes disciplines, les cours sont pensés en commun afin de vous donner les outils méthodologiques et critiques pour saisir les grands enjeux politiques, sociaux, économiques de notre actualité.

La première année est ainsi consacrée au rapport entre société et culture à travers une réflexion croisée sur l'organisation politique et les catégorisations sociales, les rapports entre différentes aires culturelles ou encore le rôle du spectacle dans le rapport à soi et au collectif pour l'individu contemporain.

À travers le contact avec ces différentes disciplines vous pourrez acquérir de **solides compétences d'analyse et d'argumentation, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral**.

De plus, la licence SHA propose **un suivi tout au long de votre parcours** afin de vous aider à construire un projet professionnel intéressant et viable.

Seule la licence SHA vous propose cette **approche pluridisciplinaire** et actuelle vous permettant d'acquérir progressivement une culture générale critique avant de vous engager dans une spécialisation répondant à vos aspirations professionnelles.

Alors bienvenus dans cette nouvelle licence qui n'attend que votre enthousiasme pour se développer !

Sylvie DUVILLARD, Irène FAVIER, Laura PEAUD & Olivier RAZAC
Responsables de la licence SHA

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations complémentaires à votre bonne intégration vous seront données :

- **A l'accueil** de l'ARSH 1 par Mme Coraline MORA.
- **Après des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire :

Les étudiants doivent s'inscrire aux UE (Unité d'Enseignement) disciplinaires, aux groupes de TD, aux options (langue vivante obligatoire, options internes, ETC et sport) uniquement sur Internet, avant le début de chaque semestre. **Pour le premier semestre, ouverture du serveur du 7 au 24 septembre 2017.**

Après saisie informatique des choix d'options, une fiche pédagogique vous sera distribuée lors du premier CM (Cours Magistral). Elle sera à remplir par l'étudiant (**photo obligatoire**) et à rendre ABSOLUMENT à votre gestionnaire de scolarité, Dominique NUCCIO, bureau A2 face à l'accueil de l'ARSH, pour vérification et validation.

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

Noms des directeurs et personnes à connaître en L1 :

- M. **Philippe SALTEL**, directeur de l'UFR.
- M. **Kevin SUTTON**, directeur adjoint de l'UFR.
- Mme **Sylvie DUVILLARD**, responsable de la licence SHA
- Mme **Irène FAVIER**, responsable de la licence SHA
- Mme **Laura PEAUD**, responsable de la licence SHA
- M. **Olivier RAZAC**, responsable de la licence SHA
- Mme **Agnès SOUCHON**, responsable du Centre de ressources.
- Mme **Dominique NUCCIO**, secrétaire pédagogique L1 SHA

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017 / 2018

1^{er} semestre 2017/ 2018

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 4 au vendredi 8 septembre 2017

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS :	Lundi 18 septembre 2017 au matin
FIN DES COURS :	Vendredi 22 décembre 2017 au soir
EXAMENS :	Du lundi 8 janvier 2018 au vendredi 19 janvier 2018

2^e semestre 2017 / 2018

DÉBUT DES COURS :	Lundi 22 janvier 2018 au matin
FIN DES COURS :	Vendredi 4 mai 2017 au soir
EXAMENS :	Du lundi 7 mai 2018 au vendredi 25 mai 2018
	2 ^e session du 1 ^e et du 2 ^e semestre à partir du lundi 11 juin 2018

JOURS FÉRIÉS

Mercredi 1^{er} novembre 2017 (**Toussaint**) ; Lundi 2 avril 2018 (**Pâques**) ; Mardi 1^{er} mai 2018 (**Fête du travail**) ; Mardi 8 mai 2018 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 10 et vendredi 11 Mai 2018 (**Ascension**) ; Lundi 21 mai 2018 (**Pentecôte**).

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : Du samedi 28 octobre 2017 à midi au lundi 6 novembre 2017 au matin.
NOËL : Du samedi 23 décembre 2017 à midi au lundi 8 janvier 2018 au matin.
HIVER : Du samedi 17 février 2018 à midi au lundi 26 février 2018 au matin.
PRINTEMPS : Du samedi 14 avril 2018 à midi au lundi 23 avril 2018 au matin.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence SHA, par sa pluridisciplinarité, a pour objectif de construire des compétences croisées et transférables, qui peuvent être mises en œuvre dans différents secteurs professionnels et élargissent le choix des débouchés. Il s'agit de développer une double approche :

- Théorique, en mettant les sciences humaines au service de la compréhension de la société et de ses évolutions ;
- Opérationnelle, en vous préparant, de manière progressive sur les trois années, à votre insertion professionnelle. Cette préparation passe par la réalisation d'un stage d'observation participative suivi d'un rapport de stage.

Les compétences privilégiées :

- **Penser à l'écrit, convaincre à l'oral : une capacité à argumenter.** Une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale apporte la confiance en soi et la capacité à collaborer avec les autres, elle permet la valorisation de son identité et de ses compétences, ainsi que le partage des connaissances.
- **Savoir apprendre et penser en anglais.** Outre les cours de langue, le vocabulaire et le raisonnement spécifiques à chacun des champs disciplinaires sont acquis à partir de cours en anglais dispensés en géographie, histoire et philosophie (24h / discipline).
- **Articuler la pensée et l'action.** Mettre en pratique les connaissances théoriques à travers une action professionnelle sous la forme d'un stage de trois semaines minimum, pouvoir travailler en autonomie et en responsabilité au service d'un projet.
- **Donner du sens à l'action professionnelle.** Lier la pratique du stage et l'aspect théorique des cours et vous permettre ainsi d'analyser votre pratique professionnelle ; être en mesure de s'abstraire d'une situation, de s'auto-évaluer et de se remettre en question pour apprendre et évoluer.
- **Des débouchés professionnels élargis :** cette formation permet aux titulaires du diplôme de travailler dans des domaines très variés, en entreprise comme dans la fonction publique, avec une formation complémentaire adaptée : les collectivités territoriales, les organismes internationaux, la culture, les services ressources humaines des entreprises, les services internationaux, les groupements professionnels, les services d'aménagement du territoire, les bureaux d'études, l'édition, les librairies, etc.

ORGANISATION DE LA LICENCE

Vous êtes inscrit(e) en première année, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de Licence mention Sciences Sociales, parcours « Sciences Humaines Appliquées ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*) : la licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6).

La première année (L1) est permet une articulation entre les différentes disciplines proposées autour d'un thème commun : **société et cultures**. Les compétences visées sont les suivantes : analyse, synthèse, techniques de l'écrit, recherche documentaire, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), maîtrise de deux langues étrangères.

La deuxième année (L2) élargit la pluridisciplinarité avec l'introduction d'enseignements de droit et d'économie et un approfondissement du thème des mutations contemporaines à partir de la thématique suivante : **société et territoires**.

La troisième année (L3) est une année de spécialisation à partir du thème commun : **société et travail**. Cette année comprend une introduction au monde de l'entreprise grâce à des enseignements de droit privé, d'économie du travail et de gestion/management. De nouvelles compétences sont acquises en statistiques.

La formation représente environ une vingtaine d'heures de cours et TD par semaine.

Attention : chaque UE exige un important travail personnel de lectures et de recherches. La réussite de votre année dépendra de votre investissement personnel !

PERMANENCE DES ENSEIGNANTS

Vous pouvez rencontrer vos enseignants en dehors des heures de cours : chaque enseignant tient une permanence dont les horaires se trouvent à l'accueil de l'ARSH. **Venez nous voir !**

CONTROLE DES CONNAISSANCES

CONTROLE CONTINU (CC) :

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez valider votre note de contrôle continu.

En cas d'absence justifiée, l'étudiant se voit attribuer la note 0.

L'absence doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles acceptées par le Président du jury sur pièces justificatives.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est considéré comme « défaillant » ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la responsable de la licence SHA peut vous accorder une dispense d'assiduité. En ce cas, vous renoncez aux bénéfices du contrôle continu. Les étudiants boursiers ne peuvent en aucune manière être dispensés. Il n'est pas possible de changer de régime en cours de semestre, sauf cas exceptionnel dûment certifié et agréé par la responsable de la licence SHA.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2017** au service de scolarité du département pour le premier semestre et avant le **15 février 2018** pour le second.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session principale en fin de chaque semestre et une session de rattrapage (2^e session) au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre. Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez également sur votre adresse mail UGA.

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque UE, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième session d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde session !

LA SECONDE SESSION VOUS OFFRE UNE NOUVELLE CHANCE.

La seconde session offre une deuxième chance aux étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 à l'année. Autrefois appelée « session de rattrapage » elle aura lieu cette année à partir du **11 juin 2018** pour le premier **ET** pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

- 10/20 à l'année = année validée = pas de seconde session d'examens
- Il y a compensation entre le semestre 1 et le semestre 2 ;
- Il y a compensation entre les UE d'un même semestre ; (moyenne des notes affectées de leur coefficient)
- Exemple n° 1 : UE2=12*2- UE3=8*2 = 10 - TOTAL= 10/20 = semestre validé
- Exemple n° 2 : Semestre 1 = 8 (ajourné) et Semestre 2 = 12 (admis) TOTAL = 10/20 = année validée
- 10/20 à un semestre = semestre validé = pas de seconde session d'examens

Si le résultat de l'année est inférieur à 10, l'étudiant **DOIT REPASSER** à la seconde session **toutes les UE inférieures à 10 dans le (s) semestre (s) non validé (s)**

La note de la seconde session remplacera la note de la première session (même si elle est inférieure à celle de la session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, il ne repasse que la matière à laquelle il n'a pas obtenu la moyenne à la première session.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde session. Seul compte l'examen final de la seconde session.

Les résultats sont uniquement consultables via l'intranet de l'UGA (résultats aux examens) dès que possible après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le ! **Aucune réclamation n'est acceptée au-delà d'un délai de 10 jours après publication des résultats.**

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE SHA

ANALYSE DU MONDE CONTEMPORAIN

L1 : Société et cultures

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 6</i>	DISCIPLINAIRE	Géographie sociale ET Histoire ET Philosophie	72h CM	72h TD	15 crédits
UE 2 <i>coef. 2</i>	DISCIPLINAIRE DE RENFORCEMENT AU CHOIX	Géographie sociale Ou Histoire Ou Philosophie	12h CM	12h TD	3 crédits
UE 3 <i>coef. 2</i>	LANGUES	Anglais ET Langue vivante 2		48h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 1</i>	TECHNIQUE	IST1 ET Projet Personnel et Professionnel niveau 1		24h TD	3 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	OPTION D'OUVERTURE (1, HORS LANGUE)			24h TD	3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 6 <i>coef. 6</i>	DISCIPLINAIRE	Géographie sociale ET Histoire ET Philosophie	72h CM	72h TD	15 crédits
UE 7 <i>coef. 2</i>	DISCIPLINAIRE DE RENFORCEMENT AU CHOIX	Géographie sociale Ou Histoire Ou Philosophie	12h CM	12h TD	3 crédits
UE 8 <i>coef. 2</i>	LANGUE	Anglais		24h TD	3 crédits
UE 9 <i>coef. 1</i>	TECHNIQUE	IST2 ET Projet Personnel et Professionnel niveau 2		24h TD	3 crédits
UE 10 <i>coef. 1</i>	OPTIONS D'OUVERTURE (2 OPTIONS)			48h TD	6 crédits

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS SHA

1^{ER} SEMESTRE

UE1 DISCIPLINAIRES OBLIGATOIRES HISTOIRE - GÉOGRAPHIE SOCIALE – PHILOSOPHIE (144H CM/TD – 15 ECTS)

❖ HISTOIRE

FAIRE SOCIÉTÉ HIER ET AUJOURD'HUI (48H CM/TD)

ANNE DALMASSO (HISTOIRE CONTEMPORAINE)

NICOLAS MATHIEU (HISTOIRE ANCIENNE)

L'objectif de ce cours est de proposer une initiation à la démarche historique en posant une même question - « qu'est-ce que faire société ? » - à deux mondes différents, éloignés dans le temps. Il s'agira donc de découvrir comment se construit la connaissance historique, à partir des sources, de leur contextualisation, et des questions que l'historien leur pose.

Pour « hier » l'exemple analysé sera romain (au sens de monde romain géographiquement et chronologiquement) et cinq thèmes seront abordés : la naissance d'une communauté, la définition d'une hiérarchie sociale théorique, un monde à l'envers (rapports entre libres et non libres), un monde en reflet (représentation de soi et de l'autre), Rome et les autres. Pour « aujourd'hui » on s'intéressera à la notion de « société européenne » au 20^{ème} siècle autour de trois grands thèmes : développement économique et inégalités sociales (la question du capitalisme), hiérarchies sociales et ordres politiques (la question de la démocratie), l'Europe et les autres (colonisations et mondialisations).

Il s'agit donc d'un regard social, culturel et anthropologique qui s'appuiera sur des sources textuelles et iconographiques puisées dans deux contextes historiques. L'accent sera mis en CM et en TD sur le vocabulaire, sa maîtrise, celle des concepts et l'analyse de la documentation.

Évaluation : CM : examen terminal sur table – TD : contrôle continu en cours de semestre.

Bibliographie indicative

Histoire ancienne :

Andrea GIARDINA (dir.) *L'homme romain*, Paris, Le Seuil, 1992 (éd. de poche, coll. Point, Histoire)

Paul VEYNE, *La société romaine*, Paris, Le Seuil, 2001 (éd. de poche, coll. Point, Histoire)

Le métier de citoyen dans la Rome républicaine, Paris, Gallimard, 1989 (2^{ème} éd. coll. Tel)

Michel MESLIN, *L'homme romain*, Bruxelles, éd. Complexe, 2001 (1^{ère} éd., Paris, Hachette, 1978).

Histoire contemporaine :

P. GUILLAUME et alii, *Précis d'histoire européenne*, Armand Colin, 2015

Harmut KAEBLE, *Vers une société européenne, 1880-1980*, Belin, 1988

Florence WEBER, *Brève histoire de l'anthropologie*, Flammarion, 2015

Philippe NOREL, *L'histoire économique globale*, Points Seuil, 2013.

❖ GÉOGRAPHIE SOCIALE

GEOPOLITIQUE DES MONDES ASIATIQUES (48 H CM/TD)

JEAN-JACQUES BLAIN

Ce cours en s'appuyant sur les enseignements de la classe de terminale vise à approfondir les connaissances des différentes civilisations d'Asie, mettre en évidence le poids du passé dans les rapports de force actuels pour mieux connaître un espace en pleine expansion mais marqué par des tensions et conflits majeurs

Évaluation : contrôle continu (devoirs écrits : dossier et exposé) + examen terminal en fin de semestre

Bibliographie indicative

LANDY (F), *L'Union Indienne*, Editions du temps, 2002.

SANJUAN (T), *La Chine et le monde chinois : une géopolitique des territoires*, Armand Colin, 2010.

DE KONINCK.R, *L'Asie du Sud-Est*, Armand Colin, 2012.

❖ PHILOSOPHIE

PHILOSOPHIE POLITIQUE : UNE SOCIÉTÉ DU SPECTACLE ? (48 H CM/TD)

OLIVIER RAZAC

Le spectacle n'est pas qu'un amusement superficiel et sans conséquences. Il n'est pas une simple succession d'images, de sons, de mouvements que l'on contemple et qui restent en dehors de nous. Le spectacle est un dispositif social qui contribue à nous transformer individuellement et collectivement selon sa forme et ses contenus.

La philosophie s'est toujours intéressée à cette puissance de transformation du spectacle, sous l'angle politique de la forme de la société chez Platon, ou sous l'angle éthique du rapport à soi chez les stoïciens. Pour autant, notre situation est bien différente. Le développement des médias de masse ou la dissémination des flux d'informations, jusque dans la poche de chacun, nous invitent à repenser la question : la problématique actuelle du spectacle n'est-elle que le prolongement de la problématique classique ou bien possède-t-elle des spécificités et, si oui, lesquelles ?

Pour tenter de répondre à cette question nous suivrons deux pistes : Nous questionnerons d'abord les conséquences de l'industrialisation des modes de production du spectacle sur ses effets sociaux et politiques. Puis nous interrogerons la capacité de ce spectacle généralisé à transformer les individus dans leurs rapports à eux-mêmes et aux autres.

Évaluation : CM : examen terminal sur table – TD : contrôle continu en cours de semestre.

Bibliographie indicative

BERNAYS E., BAILLARGEON N., *Propaganda. Comment manipuler l'opinion en démocratie*, Zones, La Découverte, 2007

BOURDIEU P., *Sur la télévision*, Liber-Raisons d'agir, 1996

DEBORD G., *La société du spectacle*, Folio, 1992

EPICTÈTE, *Manuel*, GF, 1999

HORKHEIMER M., ADORNO T., « La production industrielle des biens culturels », dans *La dialectique de la raison*, Gallimard, Tel, 1983

PLATON, *La République*, Folio essais, 1993 (Livres III et X)

RAZAC O., *L'écran et le zoo*, Denoël, 2002 (Généralement indisponible en édition papier, mais disponible gratuitement en version électronique à cette adresse : www.philoplebe.lautre.net)

UE2 DISCIPLINAIRES DE RENFORCEMENT AU CHOIX (24H CM/TD – 3 ECTS)

❖ HISTOIRE

À choisir parmi plusieurs enseignements :

- Comprendre le christianisme
- La France au XXe siècle
- Initiation à l'histoire du monde islamique médiéval

❖ GEOGRAPHIE SOCIALE

- Géographie des conflits

❖ PHILOSOPHIE

- Philosophie générale A (CM)

Tous les descriptifs des disciplinaires de renforcement au choix sont disponibles dans le guide des options internes (semestre 1), et dans le livret de L1 philosophie pour la philosophie générale A.

ATTENTION : une discipline de renforcement ne doit être choisie qu'une seule fois dans l'année : par exemple si vous choisissez l'histoire au premier semestre, vous ne pourrez pas reprendre cette discipline au second semestre.

UE3 LANGUES (48H TD – 6 ECTS)

❖ ANGLAIS

ROSE DAVIS

TANGUY MARTIN

Shades of Humanity

This course explores various facets of human nature and human society through a wide range of documents touching on philosophy, current events and aspects of the English-speaking world. There is a strong emphasis on developing communication skills while revising and correcting basic grammar, vocabulary and pronunciation.

Evaluation : 100% contrôle continu. 2 oraux (50%) 3 écrits de 30 minutes (50%)

❖ LANGUE VIVANTE 2 (CF SERVICE DES LANGUES)

UE 4 TECHNIQUE (24H TD – 3 ECTS)

❖ IST 1 (INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE) (12H TD)

AURELIE FICHOT

ROMAIN VANEL

Cette UE propose un travail autour de recherches documentaires et de contributions à Wikipédia ou conception d'un produit documentaire (panorama de presse, bibliographie commentée, par exemple).

Au premier semestre, les étudiants sont formés aux techniques et aux outils de recherche documentaire sur un thème en lien avec les enseignements proposés dans la Licence SHA. Il s'agit ici d'apprendre à questionner un sujet, de connaître la nature des documents constituant les fonds documentaires universitaires, d'utiliser les ressources mises à disposition par l'université pour effectuer des recherches avec des outils spécifiques. Les informations dûment sélectionnées permettront de construire une bibliographie.

Évaluation : contrôle continu méthodologie de la recherche documentaire

❖ **PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP NIVEAU 1) (12H TD)**

IRENE FAVIER
LAURA PEAUD

L'objectif de ce cours est de faciliter votre entrée dans l'université, ainsi que de faire le lien entre l'apprentissage académique et la construction progressive d'un projet professionnel.

Pour cela, nous vous accompagnerons en groupes restreints en vous proposant au cours du premier semestre de faire mieux connaissance les uns avec les autres, de réfléchir ensemble sur vos difficultés, vos besoins pédagogiques et de faire le lien avec le reste de l'équipe enseignante.

La fin de semestre sera également l'occasion d'ouvrir la réflexion sur le choix du stage de L2 et sur les outils disponibles pour élaborer votre projet personnel.

Évaluation : validation par présence

UE5 OPTION D'OUVERTURE (24H – 3 ECTS)

❖ **1 OPTION (HORS LANGUE) (24H)**

Possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) ou un sport

2^E SEMESTRE

UE6 DISCIPLINAIRES HISTOIRE - GÉOGRAPHIE SOCIALE – PHILOSOPHIE (144H CM/TD – 15 ECTS)

❖ HISTOIRE (48H CM/TD)

CONTEMPORARY HISTORY OF THE UNITED STATES OF AMERICA (FROM 1765 TO FERGUSON)

IRÈNE FAVIER
TANGUY MARTIN

This class aims to present the basic historical evolutions of the United States since Independence: the revolution and the process of nation building, the phase of expansion and crisis, the rise of the industry and urban civilization, the imperialist strategy at the turn of the 19th century, the global era, and the post-war era. Apart from these chronological fundamentals, specific sets of questions will also be raised: the position of the USA towards the world, and in particular towards Latin America and the Caribbean; and the issues of race, gender and class within the country itself.

METHOD

Taught in English by two different teachers (one specialized in language and civilization; the other one in history), the objective of this course is to familiarize students with the academic use of a foreign language. The TD will be based on various teaching materials, from audiovisual to textual sources, and on various types of exercises.

Évaluation : Final exam (CM): questions and an essay. TD: oral presentations in class and mid-term exam.

Bibliographie indicative

JENKINS, Philip, *A history of the United States*, Macmillan, 1997 (available at BIBARSH)

BROGAN, Hugh. *The Penguin History of the United States*, London, Penguin Books, 2001.

LACROIX, Jean-Michel. *Histoire des Etats-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 5^e édition, 2013.

LITERATURE

POWERS, Richard, *The time of our singing*, 2003 (translated on French as *Le temps où nous chantions*, 2006, available in "Poche").

❖ GÉOGRAPHIE SOCIALE (48H CM/TD)

GEOGRAPHIE DE L'AMERIQUE LATINE

LAURA PEAUD

L'Amérique Latine est un espace complexe et en constant changement, politiquement, économiquement et socialement. La récente crise politique brésilienne laisse entrevoir les paradoxes de ce continent en mutation profonde, mais modelé par de nombreux paradoxes. Le continent est en particulier soumis à de nombreuses et profondes inégalités (sociales, économiques, politiques, environnementales), qui structurent profondément les territoires latino-américains à toutes les échelles. Le cours magistral visera à comprendre la complexité de ces territoires multiples, en insistant notamment sur les contextes urbains, l'enjeu du droit à la terre, la culture politique des pays latino-américains.

Nous montrerons que ce continent aux multiples facettes est façonné par une culture de l'incertitude et des inégalités.

Les travaux dirigés porteront sur des études de cas et donneront à un travail méthodologique sur le commentaire de documents géographiques.

Évaluation :

- Contrôle continu : questions de cours sur table + entraînement au commentaire de documents
- Examen terminal : commentaire de documents + question de cours

Bibliographie indicative

BATAILLON Cl., DELER J.-P. et THERY H., 1994, *Amérique latine*, tome III de la *Géographie Universelle*, R. Brunet (dir.), Paris, Belin, 2^e édition, 480 p.

DABENE O., 2016, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin, collection U.

DABENE, O. et LOUAULT F., 2016, *Atlas de l'Amérique latine*, Paris, Autrement, 96 p.

ROUQUIE A., 1998, *L'Amérique latine. Introduction à l'extrême occident*, Paris, Le Seuil, collection Points, 486 p.

THERY H., 2012, *Le Brésil*, Paris, Armand Colin, collection U, 296 p.

❖ PHILOSOPHIE GENERALE B (48H CM/TD)

LA CULTURE, LES CULTURES

REMI CLOT-GOUDARD

L'objectif de ce cours est de réfléchir au sens et à la pertinence de la notion de culture pour la description de la réalité humaine. Pour cela, on s'attachera à distinguer différentes acceptions du terme et l'on explorera les différents problèmes afférents. On distinguera d'abord un sens ontologique qui renvoie à l'ensemble des activités par lesquels les êtres humains transforment la nature en un monde habitable, mais aussi et surtout se transforment eux-mêmes. On interrogera les liens entre la notion de culture ainsi comprise et celles de progrès et d'éducation, ainsi que sa valeur de marqueur de l'humanité par opposition à l'animalité. On s'intéressera ensuite au sens anthropologique/sociologique du terme, celui dans lequel on parle de la pluralité des cultures, pour s'intéresser à la question du relativisme culturel. Enfin, on s'interrogera sur l'idée d'une « crise de la culture » et sa pertinence pour comprendre certains embarras contemporains.

Évaluation : contrôle continu : exercices et essais (les modalités précises seront expliquées en cours) + examen terminal, sous forme de questions de réflexion portant sur le cours en fin de semestre.

Bibliographie indicative

Bibliographie indicative (une bibliographie complète et détaillée sera distribuée et commentée en cours) :

ARENDETT, Hannah, *La Crise de la culture*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1989.

BAZIN, Jean, *Des clous dans la Joconde : l'anthropologie autrement*, Toulouse, Anacharsis, 2008.

KAMBOUCHNER, Denis, « La culture », in D. Kambouchner (dir.), *Notions de philosophie, vol. III*, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 1995.

KANT, Emmanuel, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, dans *Opuscules sur l'histoire*, trad. S. Piobetta, Paris, GF-Flammarion, 1990.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Garnier-Flammarion, 2011.

LEVI-STRAUSS, Claude, *Race et histoire*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 2015 (1952).

UE7 DISCIPLINAIRES DE RENFORCEMENT AU CHOIX (24H TD – 3 ECTS)

❖ HISTOIRE

À choisir parmi plusieurs enseignements :

- Histoire médiévale : thème à définir
- L'historien et son temps
- Prépa sciences po

❖ **GEOGRAPHIE SOCIALE**

- Géographie des conflits 2

❖ **PHILOSOPHIE**

- Histoire de la philosophie (CM)

Tous les descriptifs des disciplinaires de renforcement au choix seront disponibles dans le guide des options internes (semestre 2) et dans le livret de L1 Philosophie pour le cours de « histoire de la philosophie »

UE8 LANGUE (24H TD – 3 ECTS)

❖ **ANGLAIS (24H TD)**

JUDITH NELSON

The goal of this course is to reinforce students' language skills in reading, writing, and speaking by studying the English-speaking press through articles and video news reports. Students will work on the stakes involved in contemporary issues presented in the news and hold discussions in small groups as well as within the larger group. The course begins with the presentation of the American electoral system. Topics have included the phenomenon of fake news in the USA, the Russian spy scandal related to the American elections of 2016, and work on a social documentary. Topics in this course change each year influenced by recent news events. Evaluation will be based on continuous assessment with special emphasis on oral communication.

UE9 TECHNIQUE (24H TD – 3 ECTS)

❖ **IST 2 (INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE) (12H TD)**

AURELIE FICHOT

ROMAIN VANEL

Cette UE propose un travail autour de recherches documentaires et de contributions à Wikipédia ou conception d'un produit documentaire (panorama de presse, bibliographie commentée, par exemple). Au second semestre, partant, par exemple, des résultats des recherches du premier semestre, les étudiants créent un produit documentaire : ce peut être un article qui a vocation à alimenter l'encyclopédie collaborative Wikipédia, un panorama de presse ou une bibliographie commentée.

Évaluation : contrôle continu : qualité de l'article rédigé ou du/des produit(s) réalisé(s). Questionnaires.

❖ **PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP NIVEAU 2) (12H TD)**

Ce cours permettra de poursuivre la réflexion sur votre projet personnel.

En collaboration avec le CIOsup, vous serez mis en contact avec différents outils pour construire ce projet, en particulier grâce à une meilleure connaissance du monde du travail et des différents métiers qui s'ouvrent à vous.

Vous réaliserez en particulier une enquête auprès de professionnels des domaines qui correspondent à vos intérêts.

Évaluation : validation par présence

UE10 OPTIONS D'OUVERTURE (48H – 6 ECTS)

❖ 2 OPTIONS

Possibilité de prendre des options proposées par l'UFR ARSH, des Enseignements Transversaux à Choix (ETC), langue, sport.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES SHA

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2017- 2018

DOMAINE : SHS

DIPLOME : LICENCE **NIVEAU** : L1, L2

Mention : SCIENCES SOCIALES

Parcours-type :

L1 *Sciences Humaines Appliquées*

L2 *Sciences Humaines Appliquées*

L3 *Sciences Humaines Appliquées*

Régime/ Modalités : (cocher la ou les cases correspondantes)

Régime : formation initiale formation continue

Modalités : présentiel ; enseignement à distance ; convention

alternance : contrat de professionnalisation ou apprentissage

DATE D'ARRETE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE : 11/07/ 2016

RESPONSABLES DE LA MENTION : SYLVIE DUVILLARD, OLIVIER RAZAC

RESPONSABLES DE L'ANNEE : SYLVIE DUVILLARD, OLIVIER RAZAC

GESTIONNAIRE : NATHALIE LIAUD

I – Dispositions générales

Article 1 : Objectifs et compétences acquises lors de la formation

Cette formation pluridisciplinaire a pour objectif d'analyser les mutations du monde contemporain et leurs enjeux économiques, sociaux, politiques et culturels. Elle est fondée sur les connaissances et les méthodes de la géographie, de l'histoire et de la philosophie. À ces trois disciplines de base s'ajoutent le droit, l'économie et la gestion ainsi que les langues (LV1 et LV2 obligatoires, un cours disciplinaire dispensé en anglais à chaque niveau de la licence). Par leur capacité à déchiffrer des phénomènes complexes, ces disciplines fournissent des éléments explicatifs sur les rapports de l'homme à la société et à l'environnement, et des outils de mobilisation des compétences personnelles des étudiants.

Les enseignements sont pensés en commun, les contenus s'enrichissent mutuellement, les méthodes convergent au service de l'analyse critique.

Article 2 : Conditions d'accès

- Accès en L1, de plein droit pour les étudiants titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires
- Accès en L2 ou L3, de plein droit pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans cette formation dans une autre université dès lors que la structure des ECTS est compatible.
- Sur avis pédagogique du responsable de la formation d'accueil pour les étudiants ayant entamé une licence dans un autre domaine et/ou une autre mention de formation
- Par validation des études ou des acquis personnels ou professionnels : sur décision individuelle, après examen du dossier par une commission pédagogique de validation

II – Organisation des enseignements

Article 3 : Organisation générale des enseignements

*La formation est organisée en : 6 semestres, (2 semestres par an, 30 crédits par semestre)
- divisés en 5 unités d'enseignements (U.E.) obligatoires ou à choix (obligatoires ou facultatifs)*

Volume horaire de la formation par année : L1 : 528 L2 : 480 L3 : 504

Article 4 : Composition des enseignements

*Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation (Tab. MCC)*

Commentaires sur certains éléments du Tableau MCC :

Langues vivantes étrangères :

Langue enseignée : anglais:

Volume horaire : L1 : TD : 48h + 24 (autre langue à choix) L2 : TD : 48h + 24 (autre langue à choix)

obligatoire : S1 S2 + autre langue à choix, S3 S4 + autre langue à choix, S5 S6 + autre langue à choix

facultative : S1__ S2__ S3__ S4__

Stage :

obligatoire (nécessaire à l'obtention du diplôme) **en L2 mais crédité en L3**

optionnel (nécessaire à l'obtention du diplôme lorsqu'il est choisi)

non crédité

Durée : 3 semaines minimum (105h)

Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924 h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours.

Période : Pendant l'année universitaire de la L2 (stage filé ; en dehors des heures d'enseignement)

Modalité :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en

vigueur.

Les stages, sauf dérogation du responsable de formation, doivent se dérouler en dehors des enseignements (CM, TD, TP).

Des stages non crédités peuvent, sous condition, être envisagés dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'ils fassent l'objet d'une restitution et d'une évaluation.

Sous réserve de l'accord pédagogique du responsable de formation, l'étudiant pourra accomplir des stages d'exploration professionnelle, notamment dans le cadre d'un projet de réorientation.

Il est possible de valider une expérience au titre d'un stage via un contrat pédagogique : service civique et expérience professionnelle

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Mémoire/ Rapport de stage/ Projets tuteurés :

- Rapport de stage : A remettre 3 semaines avant le jury de L2 de fin d'année

- Projets tuteurés : Néant

III – Contrôle des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modes de contrôles

5.1 - Les modalités de contrôle

Se reporter au Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances (Tab. MCC) joint.

5.2 - Assiduité aux enseignements

Aux cours : Obligatoire

Aux TD : Obligatoire. Toutes les absences devront être justifiées. Au-delà de 2 absences, la note de 0/20 sera attribuée.

Dispense d'assiduité : Une demande de dispense d'assiduité aux cours peut être accordée par le directeur du département aux étudiants salariés (la demande d'assiduité est partielle et proportionnelle au contrat de travail et peut faire l'objet d'un contrat pédagogiques), inscrits à titre secondaire, hospitalisés ou subissant un traitement médical pour longue maladie, parents d'enfant(s) de moins de trois ans ou cas de force majeure. Les imprimés de dispense doivent être retirés au secrétariat du département et remis pour avis avant le 15 octobre pour le 1^{er} semestre et le 15 février pour le 2nd semestre.

Article 6 : Validation, compensation et capitalisation	
6.1 – Règles générales d’obtention des UE, semestre, année	
Année	<p>Moyenne des 2 semestres $\geq 10/20$</p> <p>Une année peut être acquise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit par validation de chacun des semestres qui la composent (note $\geq 10/20$), - soit par compensation annuelle entre ces 2 semestres (moyenne générale à l’année $\geq 10/20$) sans note éliminatoire.
Semestre	<p>Moyenne pondérée des UE $\geq 10/20$</p> <p>Un semestre peut être acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit par validation de chacune des UE qui le composent (note $\geq 10/20$), - soit par compensation semestrielle entre ces UE (moyenne générale au semestre $\geq 10/20$) sans note éliminatoire. <p>Il n’est pas possible de renoncer à la compensation semestrielle et annuelle. En cas de réussite par compensation, l’étudiant n’est pas autorisé à se représenter en session de rattrapage.</p>
UE	<p>Moyenne pondérée des matières $\geq 10/20$</p> <p>Si une UE est composée de matières, elle peut être acquise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit par validation de chacun des matières qui la composent (note $\geq 10/20$), - soit par compensation entre ces matières (moyenne générale à l’UE $\geq 10/20$) sans note éliminatoire.
Matières	Moyenne pondérée des épreuves $\geq 10/20$
Bonification	<p><u>Valorisation de l’engagement de l’él.u.e étudiant.e (extrait du statut de l’él.u étudiant voté à la CFVU du 01/12/2016) :</u></p> <p>Afin de valoriser l’engagement majeur qu’est être élu, l’université met en place une bonification dont le barème est voté en CFVU. Afin d’assurer l’indépendance des élu.es, cette bonification sera accordée à tous les élu.es ayant siégé physiquement au moins à la moitié des conseils et des groupes de travail auxquels ils sont élu.es et/ou nommé.es. Elle n’est pas cumulable avec un ETC valorisant également l’engagement dans les instances de l’UGA.</p>
6.2 – Règle de progression	
Principe	L’étudiant doit avoir acquis la L1 pour s’inscrire en L2 et les L1 et L2 pour

	s'inscrire en L3.
6.3- Capitalisation des éléments :	
<p>Une UE définitivement acquise ne peut pas être repassée.</p> <p>En conséquence, les UE et les crédits ECTS correspondants sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.</p> <p>Les matières sans crédits ne sont pas capitalisables.</p>	

IV- Examens

Article 7 : Modalités d'examen	
7.1 – Modalités d'examen	
Organisation d'examen	<p>Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage.</p> <p>Périodes d'examen :</p> <p>Semestre 1 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 2 session 1: 1^{ère} quinzaine mai session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 3 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 4 session 1 : 1^{ère} quinzaine mai session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 5 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 6 session 1 : 1^{ère} quinzaine mai session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p>
7.2 – Absences aux examens	
<p>En cas d'absence de l'étudiant, les examens ne donnent pas lieu à rattrapage au cours d'une même session.</p>	
Absence aux Contrôles Continus (CC)	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'épreuve de Contrôle Continu (CC) concernée. - Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) se voient affecter un zéro à l'épreuve de CC, sauf s'il est possible de leur proposer une épreuve de rattrapage. <p>* (Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>
Absence aux Examens Terminaux (ET)	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET concernée. - Les étudiants en absence justifiée (ABJ) de première session sont considérés comme défaillants à l'examen terminal (ET) concerné. - Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) lors de la session de rattrapage se

	voient affecter un zéro à l'ET concerné. . * (Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).
Article 8 – Organisation de la session 2	
Intervalle entre les 2 sessions	La session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats de la session initiale (Cf. art. 17 de l'arrêté licence).
Report de note de la session 1 en session 2	<p>Les UE non acquises des semestres acquis ne peuvent pas être repassées.</p> <p>En cas d'échec à un semestre : Les UE dont la note est supérieure ou égale à 10 sont définitivement acquises, aucune matière ne peut être repassée.</p> <p>Si l'UE est composée de matières : - les notes des matières, si elles sont acquises, sont automatiquement conservées pour la session de rattrapage,</p> <p>Quand une UE, une matière sont repassés, la note de 2^{ème} session remplace celle de 1^{ère} session.</p> <p>Contrôle continu en session de rattrapage :</p> <p>Les notes de contrôle continu ne sont pas reportées en session de rattrapage.</p>

V- Résultats

Article 9- Jury :	
<p>Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel. <i>Le jury est souverain et peut, par une délibération spéciale, attribuer ou non des « points-jury » au total de chaque semestre pour permettre à l'étudiant d'obtenir la moyenne requise.</i></p> <p>L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.</p> <p><u>Périodes de réunion des jurys de semestre :</u></p>	
Semestre 1 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine février	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 2 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 3 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine février	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 4 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet

Semestre 5 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine février	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 6 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
<u>Périodes de réunion des jurys d'année :</u>	
L1 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
L2 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
L3 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Article 10 : Communication des résultats :	
Les résultats sont affichés sur l'ENT	
Article 11 : Redoublement	
Redoublement	<p><u>Licence</u> : Le redoublement d'une année est de droit sous réserve du respect des procédures d'inscription de l'université.</p> <p>Les UE porteuses de crédits ECTS sont définitivement acquises et doivent être pris en compte pour le redoublement. Elles ne peuvent pas être repassées.</p> <p>Les notes obtenues pour les matières d'une UE peuvent être conservées d'une année sur l'autre pour une durée maximale de deux ans, sur décision de l'équipe pédagogique.</p>
Crédit acquis par anticipation	<p>Un étudiant ajourné de L1 ou L2, qu'il ait obtenu ou non au moins un des deux semestres de l'année considérée, peut suivre à sa demande quelques UE ou matières de niveau supérieur, moyennant accord des différents responsables pédagogiques concernés et respect des deux règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'ECTS suivis au cours d'un semestre (enseignements de l'année en cours + enseignements suivis par anticipation) ne peut pas dépasser 30 ; - un semestre entier ne peut pas être validé par anticipation. <p>Cette autorisation fait l'objet d'un contrat pédagogique signé à minima par l'étudiant et les deux responsables du parcours dans lequel l'étudiant redouble et du parcours de niveau supérieur.</p> <p>Il est également possible pour l'étudiant redoublant d'effectuer un stage non crédité, en relation avec son cursus, sous réserve d'accord de l'équipe pédagogique et que le règlement d'études le prévoit.</p>
Article 12 : Admission au diplôme	
12.1- Diplôme final de Licence	
	<p><i>Est déclaré titulaire de la Licence, l'étudiant qui a validé la L1, la L2 et la L3 séparément.</i></p> <p><u>Règle de calcul de la note de licence :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - moyenne des notes des semestres 5 et 6
12.2- Règles d'attribution des mentions	

Mention	Moyenne générale, qu'elle soit obtenue en session 1 ou en session 2 <i>Passable</i> : ≥ 10 et < 12 <i>Assez Bien</i> : ≥ 12 et < 14 <i>Bien</i> : ≥ 14 et < 16 <i>Très Bien</i> : ≥ 16
12.3- Obtention du diplôme intermédiaire	
DEUG	L'étudiant devra avoir acquis d'une part la L1 et d'autre part la L2. La note du DEUG sera la moyenne des semestres de L1 et de L2.
12.4- Délivrance du Supplément au diplôme	
	Le supplément au diplôme est délivré sur demande de l'étudiant.

VI- Dispositions diverses

Article 13 : Déplacements	
Les étudiants pourront dans le cadre de leur scolarité être amenés à effectuer certains déplacements, si besoin est, à l'aide de leur véhicule personnel, pour participer à des activités à l'extérieur des locaux de l'université.	
Article 14 : Etudes dans une université étrangère	
Article 15 : Dispositions pour les publics particuliers	
<u>Etudiants sportifs de haut niveau :</u>	
En référence à la Charte du sport de Haut niveau entre les établissements d'enseignement supérieur du site universitaire Grenoble Alpes, le statut d'Etudiant Sportif de Haut Niveau permet de bénéficier d'aménagements scolaires, notamment : étalement des études, choix prioritaire de groupes TD et TP, soutien pédagogique, autorisation d'absences, supports associés en cas d'absence, conservation de notes, sessions spéciales d'examens, notation sport spécifique dans les filières d'études concernées, aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Chaque étudiant SHN bénéficie de l'accompagnement d'un enseignant tuteur, choisi dans l'équipe pédagogique de la composante. Ces aménagements font l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant concerné et l'enseignant tuteur.	
<u>Etudiants en situation de handicap :</u>	
Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve ou d'une épreuve de substitution, ou bien être dispensés d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve, sur accord du responsable de parcours ou de mention. (cf. circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011).	
Article 16 : Discipline générale	
Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés. <u>Fraude aux examens et à l'inscription :</u> La sanction de la fraude relève d'une procédure disciplinaire mise en œuvre par la Présidente de l'université. Au terme d'une procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.	
Article 17 : Dispositions spécifiques à la formation (si nécessaire)	
Article 18 : Mesures transitoires, le cas échéant	
Néant	

Pour 2017/2018

Pour toutes les UE précédemment acquises les ECTS correspondants seront intégrés dans la nouvelle maquette.

Service com ARSH

ARSH

ARts et Sciences
Humaines

CONTACTS

SHA

Accueil / Scolarité : *RDC ARSH1*

Pôle Scolarité L1

Dominique NUCCIO 04 76 82 73 51

Sylvaine MARIS-MURY 04 76 82 73 59

Pôle Scolarité L2-L3

Nathalie LIAUD 04 76 82 73 53

Chloé POUZERATTE 04 76 82 73 62

Mobilité internationale et accueil ARSH :

Coraline MORA 04 76 82 73 50

Responsable de scolarité et coordinatrice pôles licences :

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

Communication, site web :

Mélissa PELISSON 04 76 82 56 46

Sécurité / matériel / logistique :

Jean-Benoît TURC 04 76 82 73 88

Aide à la réussite : *bureau B5 - 1er étage ARSH2 (à côté de la salle TD10)*

Admissions, stages, orientation, tutorat, conseils pour les études, la vie étudiante...

Bernadette CHAOUITE 04 76 82 55 63

Centre de ressources - bibliothèque : *2ème étage ARSH1*

Accueil 04 76 82 73 55

Responsable Agnès SOUCHON